

Département de l'Indre

CD / 2 (id 4155)

Rapport au Conseil Departemental

Réunion du 15 janvier 2021

A - Finances et Solidarité Territoriale

BUDGET PRIMITIF 2021
EQUILIBRE GENERAL du BUDGET

Le Budget Primitif 2021 s'inscrit dans un contexte de crise sanitaire et économique sans précédent. Le Département, déjà fortement impliqué en 2020 pour lutter contre les effets de cette crise inédite provoquée par la pandémie de COVID-19, accentuera ses efforts par son action intensive en faveur des solidarités humaines et territoriales et restera une fois de plus fortement mobilisé.

De nouveau en 2021, notre collectivité affirmera son rôle prépondérant en matière d'aide sociale en faveur des populations les plus fragiles et donnera une priorité aux investissements nécessaires à la relance économique de son territoire.

Dans ce contexte contraignant et incertain et dans le prolongement de la politique budgétaire mise en œuvre depuis des années, le Département de l'Indre mettra tout en œuvre pour lutter contre la crise COVID-19 que nous subissons. En effet, il s'attachera à remplir pleinement ses missions toujours plus prégnantes en matière de politique sociale tout en accentuant ses investissements afin de permettre l'attractivité et le développement de son territoire.

Ainsi, notre Assemblée entend poursuivre son rôle d'amortisseur face aux impacts de cette crise liée à l'épidémie de COVID-19 qui entraîne des conséquences sociales, économiques et financières très lourdes et très certainement durables.

Conformément aux orientations budgétaires, notre Assemblée propose un Budget Primitif 2021 sous le signe de la résilience, qui sera offensif contre la crise et ambitieux pour l'économie de notre territoire :

- en s'engageant à apporter tout le soutien financier nécessaire pour accompagner nos concitoyens les plus fragiles, des plus jeunes aux plus âgés, les personnes en situation de handicap et les personnes en difficulté ;
- en investissant encore davantage, pour une relance vigoureuse de l'économie de l'Indre ;
- en renforçant nos dispositifs d'intervention volontaristes pour soutenir les jeunes, accompagner les acteurs de notre territoire que sont les communes et associations ;
- sans endettement et sans augmentation de fiscalité.

Le Budget 2021 témoigne de la volonté du Département d'assumer plus que jamais ses compétences obligatoires, notamment pour répondre à la demande sociale explosive par les facteurs, tout en accentuant et en innovant les interventions facultatives, qui sont tout aussi essentielles au développement de l'ensemble de notre territoire et au maintien de la cohésion sociale.

Le Budget Primitif 2021 s'équilibre, en dépenses et en recettes, en mouvements réels, à 277.009.483 €.

BUDGET

Budget Primitif 2021

1 DOCUMENT Publié le 1 juin 2023

Budget Primitif 2021
PDF - 1.58 Mo

DÉPARTEMENT DE L'INDRE
Place de la Victoire et des Alliés CS20639
36020 Châteauroux

Lundi au Vendredi : 8h15 à 12h30 - 13h30 à 17h

02 54 27 34 36

URL de la page : https://www.indre.fr/fr/publications/budget-primitif-2021